

COMMUNE DE SCHLIERBACH



SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL DU 31 MAI 2021

Date de convocation : 25 mai 2021

Président de séance : M. Bernard JUCHS, Maire.

Présents : Annie DEVEY, Isabelle DRUNTZER, Alexandre DEL GROSSO, Claudia-Isabel DURIGHELLO, Daniel GUTHLIN, Evelyne KESSLER, Jean-Baptiste LANGLOIS, Claude LEHR, Gérard OTT, Carole SCHERRER, Robert SEEL, Paul TRZEBIATOWSKI.

Absents excusés : Marie CAPOZIO-RISSER

Pouvoir : Néant

Démission : Anne PALANIAK.

ORDRE DU JOUR

1. Embauche stagiaires été 2021
2. Rapport des commissions
3. Divers

COMPTE RENDU DU 29 mars 2021

Le Conseil municipal adopte à l'unanimité le compte rendu de la séance du 29 mars 2021.

POINT 01 : EMBAUCHE STAGIAIRES ETE

Le Conseil Municipal,

Vu la loi n° 83-634 du 13 juillet 1983 modifiée portant droits et obligations des fonctionnaires ;

Vu la loi n° 84-53 du 26 janvier 1984 modifiée portant dispositions statutaires relatives à la Fonction Publique Territoriale, notamment son article 3 - 2° ;

Considérant qu'en prévision de la période estivale, il est nécessaire de renforcer les services techniques, les services du centre de Loisirs ainsi que les services administratifs pour palier à la fois au départ en vacances de nos agents mais également pour faire face à un accroissement temporaire d'activité pour la période du 1^{er} juillet au 30 août 2019 ;

Considérant qu'il peut être fait appel à du personnel recruté en qualité d'agent contractuel pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité en application de l'article 3 - 2° de la loi n°84-53 précitée ;

Sur le rapport de Monsieur le Maire et après en avoir délibéré ;

DECIDE

- d'autoriser Monsieur le Maire à recruter des agents contractuels pour faire face à des besoins liés à un accroissement saisonnier d'activité pour une période de 2 mois en application de l'article 3 - 2° de la loi n°84-53 précitée.

- A ce titre, seront créés :

- ♦ au maximum 5 emplois à temps complet dans le grade d'adjoint technique relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions de agent d'entretien ;
- ♦ au maximum 2 emplois à temps complet dans le grade d'adjoint d'animation relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'agent d'animation ;
- ♦ au maximum 1 emploi à temps complet dans le grade d'adjoint administratif relevant de la catégorie hiérarchique C pour exercer les fonctions d'agent administratif ;

Monsieur le Maire sera chargé de la constatation des besoins concernés ainsi que de la détermination des niveaux de recrutement et de rémunération des candidats selon la nature des fonctions et de leur profil. La rémunération sera limitée à l'indice terminal du grade de référence.

- Les crédits correspondants sont inscrits au budget.

POINT 02 : ACTION SOCIALE

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré, décide de reconduire comme les années précédentes, le versement d'un chèque cadeau de 50 € à l'ensemble du personnel communal (11 personnes) au titre de l'action sociale communale.

Cette somme versée au personnel regroupe l'ensemble des prestations destinées à améliorer directement ou indirectement les conditions d'emploi, de travail et de vie.

Le montant de cette dépense, qui s'élève à 550 €, est imputé au Budget 2021.

POINT 03 : RAPPORT DES COMMISSIONS

COMMISSION ENVIRONNEMENT et COMMUNICATION :

DEFI DECLICS : présentation du programme et proposition d'inscription courant juin par une 'équipe' du Conseil Municipal en attendant une conférence de présentation en septembre par l'ADEME.

COMMISSION VOIRIE – BATIMENTS

Présentation du cahier des charges – programme des travaux de la réhabilitation du caveau du presbytère.

COMMISSION AFFAIRES SCOLAIRES ET PERISCOLAIRE

COMMISSION ANIMATION AINES – JEUNESSE :

JEUNESSE : Présentation d'un projet de mise en place d'une mini rampe à skate, trottinette et Bmx qui pourrait être placé à proximité du Multisports. L'emplacement serait mis à disposition d'une association qui gérerait l'espace et l'entretien. Le montage de cette rampe se ferait avec les jeunes de la commune intéressés. Le Conseil Municipal valide cette mise en place autofinancée par des sponsors privés trouvés par l'association.

ANIMATION : Les dernières animations (Chasse aux œufs, cadeau fleuri pour les aînés, concert dans les écoles, Journée citoyenne) ont été un réel succès et très appréciées par nos habitants.

FETE DE LA MUSIQUE : Elle aura lieu le lundi 21/06 au jardin du presbytère et en cas de mauvais temps, à la salle des fêtes.

FESTIVAL MOMIX : il y aura un spectacle à Schlierbach le 29/01/2022 pour les enfants de l'école maternelle.

TERRE DE JEUX : La commission attend la réponse de la directrice de l'école primaire quant à la participation de l'école.

L'ordre du jour étant épuisé et plus personne ne demandant la parole, Monsieur le Maire lève la séance à 23h00.